

Après Soissons, Crouy, le Moulin de Laffaux, c'est le « Chemin de Croix long de 8 lieues ». Notre confrère qui cependant, trop jeune, n'y était pas, trouve pour évoquer les combats sanglants dont le Chemin des Dames a été le théâtre, des mots qui vont au cœur des anciens, qui y étaient.... Lieux qui semblent prédestinés puisque déjà en 57 avant J.C., César s'y heurtait aux Belges et aux Gaulois » et, depuis, que de batailles a vues la route de Laon à Reims.

Puis c'est l'arrivée dans la Ville des Sacres. « Du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, avec les Capétiens, Reims put s'enorgueillir d'être la métropole religieuse du royaume, quand Paris en était la capitale politique : 25 rois de cette branche y furent couronnés ».

Après avoir évoqué la cathédrale telle que le voyageur entrant à Reims, pouvait jadis la voir dominer la ville, M. Jamet nous décrit les ravages des incendies consécutifs aux bombardements « Magnifique incendie qui devait soulever la réprobation du monde ».

En l'écoutant, beaucoup de nous retrouvent le sentiment d'horreur qu'ils éprouvaient en voyant les obus allemands percuter sur l'admirable monument.

Grâce à un architecte de grand talent, M. Henri Deneux, qui a consacré 20 ans à « restaurer l'irréparable », grâce à un don de 15 millions de la donation Rockefeller, large appoint sur les 37 millions dépensés, la cathédrale mutilée est ressuscitée, mais qui nous rendra la lumière due aux vitraux réduits en poussière.

Après le déjeuner, les excursionnistes visitent la Basilique Saint-Remi, la plus vieille église de Reims, autre victime de la guerre, encore en réparations.

Puis visite des caves de champagne Saint-Marceaux, où le traditionnel verre de vin de champagne est aimablement offert ; et retour à Compiègne.

Le Président se fait l'interprète des auditeurs en félicitant M. Jamet de son compte rendu si intéressant, si joliment présenté et illustré par d'excellentes photos prises par l'auteur.

\*\*

M. HARBULOT. — *Introduction à l'histoire de l'Octroi en France*

M. Harbulot, au cours de ses recherches dans les archives de Compiègne, en vue de l'établissement d'un inventaire analytique des actes intéressant la ville, a rencontré de très nombreux documents concernant son histoire financière. Mais de tous les textes qu'il a découverts et analysés, aucun sur ce sujet n'est antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle. Commencer à cette époque une histoire de l'Octroi c'eut été négliger les

---

origines de cet impôt. Il a donc voulu compléter cette lacune et il nous a présenté l'histoire de l'Octroi depuis ses origines jusqu'à sa résurrection au xiv<sup>e</sup> siècle.

L'Octroi existait déjà au temps de la Gaule romaine. A l'aide de la correspondance de Pline et de Trajan, M. Harbulot nous donne l'organisation de l'administration financière au premier siècle de notre ère, puis en faisant appel aux Codes Théodosien et Justinien il nous décrit l'octroi tel qu'il existait au moment de l'Empire romain.

Les Francs ne changèrent pas l'ordre de choses qu'ils trouvèrent établi. Les rois de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> races le maintinrent à leur profit. Vint ensuite la féodalité, l'établissement des coutumes et des communes ; l'Octroi ne disparut pas complètement mais en bien des endroits il fut accaparé par les seigneurs. Enfin, il eut une renaissance au xiii<sup>e</sup> siècle.

\*

\*\*

M. L'OURSON. — *Souvenir d'un Otage*

Notre collègue poursuit la lecture de ses souvenirs de guerre.

A la Fontaine-au-Pire, les réquisitions allemandes continuent, dont une de 107.380 fr. 55 que la municipalité refuse de payer, malgré les menaces. Cependant, le moral est bon et l'opinion des évacués est « que ça va bien, et qu'il n'y en a plus pour longtemps ».

\*

\*\*

M. Henri MULLER. — *L'intérieur d'une tour des remparts*

A la suite de travaux exécutés à la base d'une tour des fortifications dans la propriété de Mme Dubloc, rue de Pierrefonds, à Compiègne, notre collègue a pu pénétrer dans cette tour dont l'intérieur est occupé par une salle voûtée d'environ 3 m. 50 de diamètre et 5 mètres de hauteur donnant accès aux trois meurtrières percées dans l'épaisseur du mur (1 m. 80) pour la défense du fossé. Cette chambre communiquait avec la plate-forme des remparts par un escalier actuellement obstrué.

Nous sommes peut-être en présence d'une partie intacte des remparts du xiii<sup>e</sup> siècle.

M. Muller, au nom de tous, remercie Mme et Mlle Dubloc d'avoir réservé à la Société historique la primeur de leur intéressante découverte.

